



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 30 janvier 2013 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	24/01/2013
Affichage	24/01/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

THEME : PATRIMOINE 9

**OBJET : PROGRAMME
D'ACTIVITES VILLE D'ART
ET D'HISTOIRE 2013 –
DEMANDES DE
SUBVENTIONS.**

Etaient Présents : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.
CODURI Laetitia pouvoir à RAPANOEL Séverine.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à NUSSBAUM Richard.

Absents-Excusés :

MARCADET Didier, PONSART Marie-Hélène, CODURI Laetitia, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Yvon AIGUIER.

La ville de Briançon, via sa direction du patrimoine s'inscrit dans la politique culturelle du Ministère de la Culture, en coordonnant les manifestations suivantes et en y participant : Rendez-vous aux Jardins et les Journées Européennes du Patrimoine.

Dans le cadre du label Villes et Pays d'art et d'histoire et de l'inscription des fortifications de Vauban au patrimoine mondial, la ville de Briançon, via sa direction du patrimoine sensibilise également les visiteurs, les enfants et plus largement les Briançonnais au patrimoine par des animations, des visites découvertes adultes et scolaires, des actions éducatives et l'édition de documents gratuits reprenant la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Au cours de l'année 2013, l'accent sera mis sur les actions suivantes :

1. Edition de deux brochures chartées Ville d'art et d'histoire consacrées à l'urbanisme de la ville ; l'une traitera du secteur sauvegardé; la seconde de la ville basse et du projet cœur de ville.
2. Mise en œuvre d'un colloque à l'occasion du tricentenaire du traité d'Utrecht et de la publication des actes.
3. Mise en œuvre de balades spectacles pendant la période estivale.
4. Mise en œuvre d'une exposition sur la thématique de l'eau dans la ville.

Les fiches actions, les budgets et les plans de financement sont annexés à la présente délibération.

La commission Culture/Patrimoine/Tourisme ayant été saisie des propositions dans sa séance du 14 janvier 2013,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver ce programme d'activités ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 06 FEV. 2013
PUBLIÉ LE 06 FEV. 2013
NOTIFIÉ LE 07 FEV. 2013

Fiche action n° 1

Edition de Brochures sur l'urbanisme/secteur sauvegardé et projet cœur de ville

Motivation de l'action

1. Le secteur sauvegardé : une démarche de mise en valeur du centre ancien

Au cours des 50 dernières années, et notamment grâce à la loi Malraux qui a institué le secteur sauvegardé (4 août 1962), le patrimoine a évolué d'une notion étroite de monument historique construit tel un témoin isolé, à une vision totalement ouverte rassemblant des ensembles, centres urbains ou sites, savoir-faire et traditions.

A Briançon, le patrimoine architectural, d'une grande diversité, a justifié la création en 1987 d'un secteur sauvegardé. Ce plan de sauvegarde concerne le centre ancien enserré dans les fortifications de Vauban. Il comprend les sites patrimoniaux les plus remarquables de la ville comme la Collégiale, la place d'Armes, l'ensemble rues et ruelles, l'ancienne église des Cordeliers, le réseau des fontaines....

Sans figer les mutations urbaines du cœur historique, le plan de sauvegarde permet de promouvoir le patrimoine architectural, à travers les campagnes de restauration et de ravalement.

Cette brochure aura pour but de présenter aux Briançonnais l'ensemble des dispositifs qui régissent l'urbanisme dans cette zone à forte valeur patrimoniale et qui permettent de donner au cœur de Briançon tout son prestige et son attractivité.

2. Le Projet Cœur de ville : Briançon en mouvement

Mouvante, en perpétuelle évolution, une ville est comparable à un organisme vivant. Suite au départ de l'armée et à la cession des emprises militaires, la ville fait l'objet d'une réflexion urbaine intégrant et liant notamment la problématique économique et sociale à celle de la culture.

Le paysage briançonnais a hérité de l'impact militaire au cours des trois derniers siècles. Il va, dans les années à venir, marier sites patrimoniaux réhabilités, espaces publics réaménagés et façades colorées tout en assimilant une architecture contemporaine de qualité. Un processus au long cours...

Le projet cœur de ville : (ré)inventer la ville

La ville basse - de la gare à la grand' boucle est aujourd'hui au centre du Projet cœur de ville.

Au cours des prochaines années, ce programme va contribuer à transformer en profondeur la structure urbaine de Briançon et impacter le quotidien de ses habitants.

Ces deux documents suivent la charte nationale du Réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Résultats attendus et impact de l'action

- Participer à la démarche active de connaissance ;
- Assurer la communication, la diffusion, la promotion et la sensibilisation de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine auprès d'un large public ;
- Appropriation des projets par les habitants.



Contribution de l'action

- s'inscrit dans la volonté de Briançon de mieux faire connaître la ville de Briançon à un public le plus large possible
- Répondre aux objectifs du label Villes et Pays d'art et d'histoire, du Réseau des Sites Majeurs Vauban.

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes - Plan de financement	
Conception et rédaction	1 000,00	DRAC	2 000,00
Maquette et impression	3 000,00	Conseil Général Hautes Alpes	600,00
2 x 1000 exemplaires		Ville de Briançon	1 400,00
Total en euros :	4 000,00 TTC	Total en euros :	4 000,00 TTC

Fiche action n°2

Tricentenaire Traité d'Utrecht - colloque et actes

Motivation de l'action

2013, année du tricentenaire de la signature du traité d'Utrecht, rappelle à nos esprits que les terres alpines sous souveraineté française jusqu'en 1713, sont marquées par une empreinte culturelle commune. Briançon, ancien centre du baillage des montagnes du haut Dauphiné, capitale des Escartons et Chiomonte située aux confins extrêmes du Dauphiné, souhaite diffuser les valeurs de la paix d'Utrecht. En effet, le traité marque l'essor de la diplomatie en Europe, les techniques et savoir-faire politiques qui ont participé à la construction des dimensions nationales et européenne.

Le tricentenaire est l'occasion d'engager une réflexion sur l'unité des populations alpines des deux versants des Alpes occidentales. Aujourd'hui, l'intégration politique, économique européenne ravive ces liens d'unité et de partage sur une échelle plus large.

C'est ainsi que la Ville de Briançon et la commune de Chiomonte ont convenu d'un rapprochement visant à établir un accord de partenariat. Un colloque aura lieu en deux temps dans les deux communes les 9 et 10 mai 2013.

Le pré-programme de Briançon est le suivant :

Utrecht 1713-2013
Les enjeux d'un traité politique sur la longue durée
Briançon 10 mai 2013

La journée du 10 mai sera autour de trois thématiques :

Introduction par Anne-Marie GRANET ABISSET (Université de Grenoble)



La frontière comme enjeu (construction de la frontière sur la longue durée avant et depuis Utrecht)

- Panorama sur la construction de la frontière par René FAVIER
- Le rôle des princes de Savoie dans la mise en place de la frontière, Stéphane GAL (Université de Grenoble)
- La frontière « patrimoine » Vauban et l'Unesco (la patrimonialisation transfrontalière, entre Dunkerque et Ypres, en Rhénanie-Palatinat, en Acadie et dans le Nouveau Brunswick, en Ubaye, Briançonnais et Piémont) Titre à définir, Nicolas FAUCHERRE (Université Aix-Marseille)
- La frontière 1937-1947, Gianni PERONA (Université de Turin)

La frontière comme ressource (les frontières traversées ou utilisées)

- La contrebande et les femmes, Anne MONTENACH (Université d'Aix -Marseille)
- Les migrations (Titre à donner), Yvan GASTAUT (Université de Nice)
- Les Vaudois et Protestants, Yves KRUMENACKER (Université de Lyon)

Ville de Briançon

Direction du Patrimoine
& des Archives

- La route comme passage et comme lien (Avec une comparaison entre l'Oisans, la Maurienne et le Valais), Agnès PIPIEN (doctorante Université de Grenoble)

Conclusion

Les nouveaux espaces de la frontière dans le cadre européen

- Les recompositions dans le cadre européen, Marie Christine FOURNY, (Université de Grenoble)

Résultats attendus et impact de l'action

- offre supplémentaire et scientifique pour le public briançonnais et touristique
- mise en œuvre d'une collaboration avec les italiens

Contribution de l'action

- s'inscrit dans la volonté de Briançon, commune avec celle du Réseau des Sites Majeurs Vauban, de mieux faire connaître l'histoire du briançonnais à un public le plus large possible
- Répondre aux objectifs du label Villes et Pays d'art et d'histoire, du Réseau des Sites Majeurs Vauban.

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes - Plan de financement	
Remboursement Frais déplacement	13 500	DRAC	5 400,00
Hébergement / repas des intervenants		Conseil Général Hautes Alpes	3 000,00
Publications des actes		Ville de Briançon	5 100,00
Communication			
Total en euros :	13 500,00 € TTC	Total en euros :	13 500,00 € TTC

Fiche action n° 3

Balades spectacles

Motivation de l'action

Dans le cadre de l'élaboration du programme d'activités 2013, la direction du patrimoine de la ville continue la dynamique d'actions innovantes associant la découverte du patrimoine et les arts vivants. L'objectif est la création de visite qui mène le visiteur à passer spectateur sur des parcours et des expériences inattendus.

Le projet estival 2013 aura lieu pendant la 1^{ère} quinzaine d'août. Il investira la cité Vauban associant les guides conférenciers et une compagnie, pour une nouvelle création originale ancrée dans le patrimoine et l'histoire de Briançon et plus particulièrement au traité d'Utrecht et ses conséquences dans le Briançonnais. Ces visites spectacles s'adressent à tous les publics et plus particulièrement à un public familial. Le projet est adaptable aux conditions d'accueil et aux contraintes techniques imposées par les lieux de visite.

Résultats attendus et impact de l'action

- offre supplémentaire pour le public estival parallèle aux visites guidées traditionnelles
- mise en œuvre avec la collaboration du tissu associatif
- Permettre une découverte originale de la ville

Contribution de l'action

- s'inscrit dans la volonté de Briançon, commune avec celle du Réseau des Sites Majeurs Vauban, de mieux faire connaître la ville et l'œuvre de Vauban à un public le plus large possible
- Répondre aux objectifs du label Villes et Pays d'art et d'histoire, du Réseau des Sites Majeurs Vauban.

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes - Plan de financement	
Cachets artistes	15 850	DRAC	7 500,00
Frais déplacement/ hébergement / repas		Conseil Général Hautes Alpes	3 000,00
SACD/SACEM		Ville de Briançon	3 850,00
Frais techniques- communication		Recettes propres	1 500,00
Total en euros :	15 850,00 € TTC	Total en euros :	15 850,00 € TTC



Fiche action n° 4

Exposition l'eau dans la ville

Motivation de l'action

Dans le cadre de la politique de Briançon Ville d'Art et d'Histoire, cette exposition conçue en collaboration avec l'ASA du canal Gaillard permettra la découverte du patrimoine des canaux, fontaines et lavoirs de la ville et du Briançonnais.

Elle fait suite à la publication en 2012, de la brochure Briançon au fil de l'eau. Elle sera présentée dans la salle du Vieux Colombier pendant la période estivale 2013.

Résultats attendus et impact de l'action

- offre supplémentaire pour le public estival
- mise en œuvre avec la collaboration d'associations locales
- Permettre une découverte originale du site fortifié briançonnais

Contribution de l'action

- s'inscrit dans la volonté de Briançon de mieux faire connaître le patrimoine au sens large à un public le plus large possible ;
- Répondre aux objectifs du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes - Plan de financement	
Exposition	6 800,00	DRAC	1 850,00
Assurance	200,00	Ville de Briançon	1 850,00
Communication	1.000,00	Conseil régional	1.000,00
		Conseil général	800,00
		EDSB	500,00
		RBEA	500,00
		Commune St Chaffrey	500,00
		Commune La Salle	500,00
		Commune Le Monétier les Bains	500,00
Total en euros :	8 000,00 TTC	Total en euros :	8 000,00 TTC